

Surenchère sur offre d'achat

Par **penafortunas**, le **05/07/2020** à **08:38**

Bonjour,

Nous avons visité hier un appartement avec une agence (nous étions les premiers à visiter même si nous savons maintenant que cela n'a aucune importance).

Nous faisons une offre au prix mandat (exclusivité) immédiatement mais les visites de la jour se poursuivent quand même.

Le lendemain l'agent immobilier m'informe que le même jour il a reçu une autre offre supérieure (surenchère), et qu'il va transmettre nos deux offres au vendeur.

Bien entendu l'offre supérieure au prix mandat est retenue par le vendeur...

L'agent immobilier est-il dans son bon droit, le code de déontologie de l'agent immobilier est-il vraiment respecté.

Nous vous remercions pour vos lumières.